

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Ambrose-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 25.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAPPIVE et Cie, Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR, 8 AVRIL 1881.

Bulletin politique.

Malgré les apparences, il est certain que la France peut sortir avec honneur et profit de la querelle tunisienne, que l'occasion est des plus propices et que jamais elle ne l'aura été davantage.

Mais il faudrait, pour cela, que le gouvernement se résignât à mettre de côté la question électorale. — Exiger des hommes qui tiennent les rênes de l'Etat le sacrifice de leurs personnalités et de leurs intérêts privés, lorsqu'il s'agit de l'honneur national, ce n'est pourtant point leur demander un effort difficile ; c'est leur indiquer leur strict devoir. Et ne devons-nous pas craindre que les républicains ne faillissent à ce devoir ?

N'est-ce pas déjà leur faute, en effet, si la question de Tunis en est arrivée au point de devenir une question européenne ?

Cependant, jamais l'occasion ne fut plus propice, nous le répétons. — Nous sommes en face d'une violation de territoire ; on a massacré nos postes militaires ; nous avons donc, comme point de départ, le droit des gens pour nous.

D'un autre côté, la Turquie, quoi qu'en disent les journaux anglais, considère si peu la Tunisie, sa vassale, comme partie intégrante de l'empire ottoman, que, lors de la guerre turco-russe, le Bey n'a envoyé aucun contingent à Constantinople, et que le Sultan n'a rien exigé.

Aussi, actuellement, la Turquie dit à la France : « Que la France me donne son appui moral dans la question de la Grèce qui est pour moi une question vitale, et je suis prête à approuver le châtiement qui sera infligé à la Tunisie pour avoir violé le territoire d'une puissance à l'ombre du drapeau de laquelle elle vit, à qui elle doit sa civilisation et qui l'a toujours soutenue de ses finances en venant au secours de son trésor toujours obéré. »

Quant aux autres puissances européennes, c'est l'Angleterre, malgré les protestations des journaux de Londres, qui, après son annexion de Chypre, proposa Tunis à la France qui commit la sottise insigne de refuser.

L'Autriche détient la Bosnie et l'Herzégovine, territoires intégrants de l'empire ottoman, et ne songe nullement à se mêler d'un incident qui lui est tout à fait étranger.

La note donnée par les journaux allemands est vraie ; le gouvernement de Berlin est plus qu'heureux de voir la France occuper ses forces militaires ailleurs que sur le territoire européen.

Reste l'Italie. Que cette puissance puisse oublier que c'est grâce à nous seulement qu'elle existe, mais encore que son territoire est quintuplé, et qu'elle cherche à exciter l'Allemagne à l'appuyer dans ses prétendues revendications sur Tunis, cela est admissible ; mais l'Italie est dans une situation financière déplorable, et elle comprend, malgré toutes ses mauvaises dispositions, qu'elle devra rester tranquille, car, si nous persistons à fermer notre marché à son emprunt de 600 millions, elle voit la banqueroute en perspective.

La solution de la question de Tunisie est donc entre les mains de nos gouvernants. Mais s'ils persistaient, comme ils l'ont déjà fait, à mettre les préoccupations électorales au-dessus de tout le reste, l'incident de Tunis peut, en très-peu de temps, devenir une source de complications diplomatiques et la cause d'une conflagration générale de l'Europe.

Qu'on agisse donc avec vigueur et sans tarder : que notre flotte aille tout droit devant Tunis, et que le ministre de la guerre jette tout de suite sur la frontière tunisienne soixante mille hommes.

ÉVÉNEMENTS DE TUNISIE.

Une dépêche importante de M. Albert Grévy, à peine de retour à Alger, est parvenue l'avant-dernière nuit à l'Élysée, et a mo-

tivé hier matin une réunion spéciale à la présidence des ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de la guerre.

D'après une dépêche reçue par la France, le Bey aurait fait protester, auprès de notre consul, contre la déclaration portée par MM. Ferry et Farre devant les Chambres françaises, et l'on travaille à l'organisation d'un camp de troupes régulières tunisiennes, qui sera commandé par le frère du Bey, ennemi déclaré des Français.

Alger, 5 avril, soir.

La population suit les préparatifs de départ des troupes avec une très-grande sympathie pour celles-ci.

Il règne ici beaucoup d'entrain.

Alger, 6 avril.

On annonce qu'une mission composée de trois généraux tunisiens doit arriver aujourd'hui au camp français.

Les Khroumirs attendent le résultat des négociations, mais il paraît y avoir peu de chances de succès.

Bordeaux, 6 avril.

Le train des équipages, en garnison à La Bastide, est parti pour Toulon, où il doit s'embarquer pour l'Algérie.

Toulon, 6 avril.

L'escadre est revenue du golfe Juan pour se ravitailler et convoyer les transports qui partent pour l'Algérie.

Toulon, 6 avril, 5 h., soir.

Les transports le Tarn et le Guerrier entrent en armement aujourd'hui. Au total, sept transports sont prêts à prendre la mer et peuvent transporter, sans difficulté, environ 20,000 hommes.

Deux régiments de marche prendront passage sur l'Algésiras et la Dryade qui sont sur le point de partir.

Le cuirassé La Galissonnière, destiné à remplacer la Provence dans la division navale du Levant, est attendu ici, venant de Cherbourg. Ce cuirassé sera provisoirement affecté à l'escadre d'évolutions de la Méditerranée.

On attend de divers ports un millier de marins.

Une grande activité règne dans l'arsenal. La minoterie travaille pendant la nuit pour activer les approvisionnements.

MOUVEMENT DE TROUPES. — Une seconde colonne va être formée à Soukahrab. Elle se composera de six bataillons d'infanterie avec de l'artillerie. Les troupes expédiées d'Alger ont débarqué avant-hier à Bône.

Outre la route aboutissant à Sidi-Youssef, on en termine à la hâte une autre, qui arrive à la frontière, à Fedi-Mraoud.

Le 7^e chasseurs à cheval a reçu l'ordre mercredi soir de partir pour l'Afrique.

La moitié du régiment tenait garnison à Rambouillet et l'autre moitié à Saint-Germain.

Avignon, 5 avril, soir.

Deux bataillons du 14^e régiment d'infanterie de ligne ont reçu l'ordre de partir à quatre heures du matin pour Marseille, à destination de l'Algérie.

On assure que le gouvernement a décidé de demander aux Chambres un crédit de cinq ou six millions, pour l'expédition contre les Khroumirs.

Une dépêche de Rome annonce que plusieurs députés italiens ayant demandé à M. Cairoli quelle attitude allait prendre le gouvernement en présence des événements de Tunis, M. Cairoli a déclaré qu'on ne peut dénier à la France le droit de réprimer les brigandages des Khroumirs et qu'on doit avoir confiance dans les déclarations de la France qui ne voudra pas soulever des difficultés internationales.

Cette réponse n'ayant pas satisfait certains députés, une motion de défiance contre la politique du ministère a été présentée.

Le général Osmont, commandant le 49^e corps d'armée, partira demain samedi d'Alger pour la frontière.

LA RÉGENCE DE TUNIS.

Quelle est l'importance de la Régence de Tunis avec laquelle nous sommes en guerre aujourd'hui ?

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.) On partit bientôt. L'après-midi était magnifique ; les blés coupés, mais non encore rentrés dans les greniers, formaient çà et là dans la campagne des tas immenses. Les pommiers, chargés de leurs fruits savoureux, si chers aux habitants de ces contrées, laissaient tomber leurs longues branches jusque sur le sol. De loin en loin, on entendait les détonations du fusil des chasseurs ou la clochette des jeunes chevreaux qui paissaient l'herbe odorante des herbages et la fleur des prairies. L'air était pur, le ciel azuré, on se sentait heureux de vivre.

A chaque instant, Michel donnait des renseignements à son frère sur un pièce de labour, sur une cour, sur un champ et sur le rapport de ces différentes acquisitions principalement.

Charles et René suivaient à quelques pas. — Ah ça ! dit tout à coup François, comme obsédé par une pensée impérieuse, il y a une chose que je ne m'explique pas : avec une fortune comme la tienne, comment se fait-il que je te retrouve vieux garçon ?

A cette brusque interpellation, Michel ferma fébrilement les yeux et s'empara du bras de son frère pour ne pas tomber.

— Voilà bien une de ces lubies champêtres qui germent parfois dans les cerveaux mal équilibrés, ajouta François ; qu'as-tu donc ? s'écria-t-il, en remarquant la pâleur du fermier.

— Rien, répartit Michel qui revenait à lui-même. Seulement, François, ne me parle jamais de mariage ; tu vois dans quel état me met ce mot.

— Mais, cette orpheline, que tu entoures de tant de prévenances ?

— Que veux-tu dire ?

— Ne caresserais-tu pas le projet d'en faire un jour ta femme ?

— René ?

— Oui.

— Oh ! mon frère, peux-tu avoir pareille idée !

— Pourquoi pas ? Il y a entre vous une différence d'âge assez grande ; mais ce n'est pas un obstacle insurmontable ; d'ailleurs, ne fût-ce que par reconnaissance, elle te doit bien quelques égards.

— François, je l'ai juré, je ne me marierai jamais !

— Tu es fou.

— Je l'ai été et je pourrais le devenir encore.

— Tu plaisantes.

— Je dis la vérité.

— Alors, tu as aimé ?

— Oui.

— Et la belle t'a planté là ?

— Elle est morte là-haut, ajouta Michel, en montrant du doigt le sommet du Mont-Pinçon, morte aveuglée par l'ouragan et par la neige, morte sans qu'une voix amie ait répondu à ses cris désespérés.

François fixa son frère avec un étonnement mêlé d'effroi. Michel avait les yeux injectés de sang ; à peine pouvait-il parler, tant il avait la gorge serrée par l'émotion et la douleur.

— Il y a longtemps ? reprit François.

— Vingt-cinq ans.

— Et tu te la rappelles encore ?

— Je m'en souviendrai toujours.

— Après un quart de siècle !

— Après le même laps de temps, tu l'es bien souvenir des Comédiens.

— Et tu n'as jamais, depuis lors, songé à un autre mariage ?

— On n'aime qu'une fois, mon frère ; menteurs sont ceux qui soutiennent le contraire.

— Pauvre garçon ! pensa François, il est venu en ce monde cent ans trop tard, et l'on dit que le progrès a pénétré jusque dans les campagnes !

Pendant que les deux frères continuaient cette conversation si émouvante, que nous n'avons fait qu'esquisser à grands traits, Charles et René en avaient commencé une autre bien plus intéressante

encore.

Un magistrat de Bordeaux, je crois, a dit un jour : « Dans toute cause, cherchez la femme. » La femme, même en dehors de toute cause, comme l'entendait le jurisconsulte éminent dont nous parlons, joue le plus grand rôle dans notre société moderne. A vingt ans, elle passionne ; à trente, elle charme ; à quarante, elle domine ; à soixante, elle impose le respect ! — La femme est un ange ou un démon... René était un ange !

Sa beauté, l'éducation qu'elle avait reçue, grâce à cet obscur cultivateur normand qui l'avait accueillie si généreusement sous son toit, ses qualités naturelles, tous ces avantages enfin se réunissaient pour en faire une créature adorable et sympathique à tous ceux qui la connaissaient. Charles s'avoua, dès le premier instant, qu'il avait une grande sympathie pour René.

Les deux jeunes gens firent bien cent pas, à côté l'un de l'autre, sans échanger la moindre parole ; cœur trop plein ne déborde pas toujours ! S'apercevant enfin que ce long silence ne pouvait durer davantage, Charles fit un effort sur lui-même.

— Ces campagnes sont charmantes, dit-il, mais ce calme imposant de tous les instants doit vous peser beaucoup sans doute, mademoiselle ?

— Non, monsieur, répartit René le plus naturellement du monde, je puis même vous assurer que je le trouve préférable au bruit de vos grandes

La Régence a une superficie approximative (car ses limites sud ne sont pas nettement définies) de 416,348 kilomètres carrés.

Sa population est d'environ 2,400,000 habitants dont 45,000 juifs, 25,000 catholiques, 400 protestants et le reste mahométans.

La ville de Tunis elle-même a 425,000 habitants, dont 42,000 Européens, approximativement.

Son budget est de 6,832,380 francs en recettes et 6,296,350 francs en dépenses.

Son armée se compose :

1° L'armée régulière, comprenant 7 régiments d'infanterie, 4 bataillons d'artillerie, quelques petits corps de cavalerie, présentant un effectif total de guerre de 20,000 hommes.

2° L'armée irrégulière, comptant environ 40,000 hommes, dont 3,000 karouglis (descendants des janissaires turcs), 5,000 zouaves à pied, 4,500 spahis à cheval.

Sa marine ne comprend que deux navires : 4 avisos de 460 chevaux et 8 canons et 4 transports de 400 tonneaux.

Son commerce, concentré à Tunis, est de 9,170,564 fr. à l'importation et de 43 millions 390,000 fr. à l'exportation. Les principaux articles d'exportation sont les céréales, l'alfa, la laine, les bœufs, les dattes, l'huile d'olive, les éponges, la cire, les peaux.

Les chemins de fer en exploitation sont : les lignes de Goulette à Tunis, de Tunis à Bardo, de Goulette à Marsa, soit environ 60 kilomètres.

Le chemin de fer de Tunis vers la frontière algérienne, concédé à une compagnie française, a déjà 490 kilomètres d'exploitation.

La longueur de ces lignes télégraphiques est de 964 kilomètres.

Depuis 1575, la Régence de Tunis est sous la suzeraineté de la Turquie.

Le Sultan a réglé, par firman du 25 octobre 1871, les conditions de la suzeraineté de la Turquie sur Tunis, et il a renoncé à l'ancien tribut.

D'après ce firman — que le *Times* a en vue lorsqu'il dit que Tunis fait partie intégrante de l'empire ottoman — la situation de Tunis est celle-ci :

Le Bey reçoit l'investiture de Constantinople : il ne peut faire ni la guerre, ni la paix, ni céder de territoire sans le consentement du Sultan.

Il ne doit faire de négociations diplomatiques avec l'étranger que sur des questions intérieures.

Il est obligé de frapper la monnaie au nom du Sultan et de mettre ses troupes à la disposition de la Turquie en cas de guerre.

À l'intérieur, la puissance du Bey est absolue.

La Régence comprend 44 tribus et elle est divisée en dix-huit grands ouatans (sortes de préfectures) administrés par des caïds nommés par le Bey.

Les subdivisions de districts sont administrées par des michéïks payant, chaque année, le tribut au Bey.

Telle est la situation de la Régence de Tu-

nis à laquelle nous avons dû déclarer la guerre pour la contraindre à respecter nos nationaux algériens et nos frontières.

Que le *Times* et l'Angleterre se rassurent.

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux ; mais nos informations sont assez précises sur ce point pour affirmer à l'Europe que la France ne veut pas annexer la Tunisie, qu'elle n'y songe pas, qu'elle n'y a jamais songé ; mais qu'elle veut, enfin, contraindre un prince musulman — c'est-à-dire toujours porté à faire de l'arbitraire — à observer les traités internationaux protégeant les Français à Tunis et dans la Régence, et à châtier lui-même les tribus insoumises qui, périodiquement, viennent voler et piller les Arabes et les colons de l'Algérie.

La France ne veut pas la guerre ; mais elle tient à son honneur plus encore qu'à la paix, et elle ne permettra pas à son voisin du Bardo de ternir l'éclat du drapeau tricolore.

Lorsque le Bey saura que la France veut, et ce qu'elle veut, il cédera. Et il fera bien, car il a tort dans la forme et dans le fond.

Nos soldats sont engagés.

Tous nos vœux les suivent.

Nous enregistrerons avec joie leurs succès.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 avril.

La Bourse semble un peu plus émue qu'hier. Il semble qu'il y ait des réalisations considérables. Le 5 0/0 est à 120.50 et l'amortissable à 84.75.

L'action du Crédit foncier a des oscillations très larges. Le cours moyen est aujourd'hui à environ 4,750. La reprise ne tardera pas à se prononcer. Dans l'assemblée générale d'hier, toutes les propositions soumises aux actionnaires ont été adoptées. On est à 750 sur l'action du Crédit foncier et agricole de l'Algérie.

Nous trouvons le Comptoir d'escompte à 4,015. Sur le Crédit lyonnais, nos prévisions se réalisent. On fléchit encore à 880. Le Crédit mobilier est fort bien tenu, les achats se multiplient.

La Banque de Prêts à l'Industrie est recherchée aux environs de 620.

La Banque nationale se traite à 680. L'action du Crédit foncier maritime est demandée à 620. On cote 290 et 295 sur les Bons de l'Assurance financière.

Rappelons que demain vendredi est le dernier jour de la souscription aux 30,000 actions nouvelles du Crédit foncier luxembourgeois, mises à la disposition du public par la Banque nationale et la Banque de Prêts à l'Industrie.

Le Crédit général français est à 880 et 885. Cette réaction très-légère doit être attribuée aux circonstances générales.

La Société a obtenu un plein succès dans le placement des actions des Grands Moulins de Corbeil. Les obligations de la Société la Rente Mutuelle deviennent un des placements habituels de l'épargne. Les titres se classent par suite graduellement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Le Tribunal de Saumur est depuis quelques jours cruellement éprouvé. La tombe est à peine refermée sur son regrettable président qu'elle s'ouvre de nouveau béante pour recevoir la dépouille de M. Albert

— L'orpheline ne connaît que bien rarement des amis ; pour elle, les mariages sont plus rares encore.

— Qui sait !

— Ce serait folie à moi d'avoir ces illusions. Mon devoir, d'ailleurs, est de rester auprès de l'homme excellent qui a daigné prendre soin de ma jeunesse, de remplacer par mon dévouement sa famille absente, et cette tâche, si douce à mon cœur, je saurai la remplir.

— Ces sentiments vous honorent, mademoiselle, et pour ma part je vous en garderai une profonde reconnaissance. Je ne connais mon oncle que depuis deux jours ; mais, dès mon arrivée, je me suis senti attiré vers lui ; je l'aime profondément.

— Vous êtes bon, Monsieur Charles.

— Si je vivais près de vous, je deviendrais meilleur encore !

Renée rougit un peu en entendant ce compliment ; le cœur de la femme, même la plus modeste, recèle toujours un grain de vanité !

(A suivre.)

SOPHRONIME LOUDIER.

Cueilli à l'étalage d'un photographe : Un dessin représente un Saint-Cyrien jouant au billard ; au dessous :

« Le comble du carambol :

« Prendre une bille pleine..... et attendre qu'elle fasse des petits ! »

Ducamp, le fils d'un autre magistrat également entouré de l'estime de tous ses concitoyens.

Docteur en droit et plein d'avenir, ce jeune homme, à peine âgé de 26 ans, est mort à Paris, des suites d'une fluxion de poitrine dont la marche a été foudroyante.

Son corps a été ramené ce matin à la gare d'Orléans, où un nombreux cortège est allé à sa rencontre, pour de là se rendre à l'église de Nantilly, où a eu lieu la cérémonie religieuse.

Puissent les nombreux témoignages de sympathie donnés dans la circonstance à la famille désolée, apporter quelque adoucissement à une perte aussi cruelle qu'inattendue.

On nous écrit :

« Les regrets et l'émotion causés par la mort de M. le président Mordret sont loin de s'affaiblir.

« Par qui va-t-il être remplacé ? telle est la question que chacun se pose, aussi bien dans l'arrondissement que dans la ville, question dont les bruits qui circulent augmentent la gravité.

« L'arrondissement, nous dit-on, pourrait bien voir élever à la présidence un homme qui depuis dix années s'est jeté avec ardeur dans les luttes politiques.

« Serait-ce donc à un titre de des fonctions exigeant tant d'impartialité, de calme, de bienveillance, et surtout un dégageant absolu des passions du jour ?

« Ce choix serait-il d'ailleurs accueilli sans contradiction dans le parti avancé ? Un échec récent et éclatant dans la lutte électorale n'est-il pas resté comme un témoignage décisif du contraire ? »

Par décret du Président de la République, en date du 5 avril, a été nommé au grade de vétérinaire principal de 2^e classe :

M. Barthes (Claude-Alexandre), vétérinaire en 4^e, professeur de maréchalerie à l'École de cavalerie, en remplacement de M. Paté, promu.

Le concert de ce soir.

Nous avons annoncé hier, en publiant le programme, le concert que donne aujourd'hui vendredi, à Saumur, M^{me} Marie Sasse, accompagnée de plusieurs artistes éminents. La présence sur notre théâtre de la célèbre cantatrice de l'Opéra n'est rien moins qu'un événement pour le public saumurois, peu habitué à recevoir la visite d'illustrations d'une telle renommée.

Tous les dilettantes connaissent, au moins de réputation, l'artiste remarquable qui vient se faire entendre parmi nous. Depuis son premier début au Théâtre-Lyrique, dans le rôle de la comtesse des *Noces de Figaro* — au moment où elle faisait ses premières armes entre M^{me} Carvalho et M^{me} Ugalde — que de triomphes M^{me} Sasse a obtenu, au Grand-Opéra, dans les premiers rôles de *mezzo-soprano* ! Du jour où elle parut dans le rôle de Laura de *Pierre de Médicis*, à côté de Michot, on jugea que sa magnifique voix et sa diction chaleureuse la rendaient tout à fait digne de tenir le premier rang, non-seulement à l'Opéra, mais dans les meilleurs théâtres de l'Europe.

En effet, son talent alla toujours grandissant, et elle obtint les plus éclatants succès sur notre première scène lyrique et les éloges unanimes de toute la presse.

Au moment d'une reprise de la *Juive* à l'Opéra, voici, par exemple, ce que disait un des principaux critiques parisiens :

« ... Il est plus sage de réserver son approbation en faveur de l'exécution de l'opéra lui-même qui a été chanté mieux qu'on ne l'avait entendu faire depuis longtemps. M^{me} Marie Sasse et Villaret ont été parfaits, mais Rachel plus encore qu'Eléazar. M^{me} Sasse n'est, croyons-nous, aussi bien à son avantage dans aucun autre rôle du répertoire. Sa voix, plus belle et plus puissante que jamais, a des éclats splendides ; les phrases sont bien dites, et en trois mots on peut définir ainsi la première cantatrice de l'Opéra : une voix, un talent et une âme. »

Il y a quelque temps, M^{me} Marie Sasse était allée, avec les artistes qui l'accompagnent, donner un concert à Dunkerque. Voici en quels termes un journal de cette ville, l'*Autorité*, rendit compte de la soirée :

« Jamais la Sainte-Cécile n'a été le rendez-vous d'artistes aussi parfaits que ceux que nous y avons entendus lundi dernier.

« A leur tête brillait Marie Sasse, cette étoile toujours resplendissante ; la nommer, c'est faire son éloge. Son grand talent est au-dessus de toutes les critiques, et les échos du monde entier retentissent encore des accents de son chant admirable. C'est avec des transports d'enthousiasme que le public qui l'écoutait, saluait les dernières notes de chaque morceau.

« M^{me} Sasse a droit à la reconnaissance des dilettantes de la ville pour avoir bien voulu comprendre notre cité dans sa tournée artistique.

« Les artistes qui accompagnaient M^{me} Sasse possèdent tous un talent hors ligne.

« M. Bonvoust, un corniste distingué, qui a fait partie de l'orchestre du Casino, a joué dans la perfection l'*Eloge des Larmes* de Schubert, et des Variations très-difficiles sur un thème peu mélodieux. Il a terminé ensuite avec beaucoup de goût la romance du ténor de *Si j'étais Roi* et l'air de *Barillon* du même ouvrage. Ce dernier morceau a valu à M. Bonvoust plusieurs salves de bravos.

« M. Bonvoust sait tirer de l'instrument si difficile, le cor, des sons d'une douceur exquise. Cet artiste peut avoir des imitateurs, mais pas de maître sur cet instrument.

« La partie comique était tenue par M. Guillot. La voix de cet artiste est fraîche et très-agréable ; quant à son talent de comique, il est parfait. M. Guillot a fait rire son auditoire sans tomber dans la trivialité, échec de beaucoup de chanteurs de son genre.

« En somme, la soirée a été magnifique ; le grand art y a été largement représenté par les meilleurs chanteurs et instrumentalistes, et nous ne pouvons, en terminant, faire mieux que de manifester l'espoir qu'un jour ces artistes reviendront encore se faire entendre parmi nous. »

Les administrations des chemins de fer de l'Etat et les Compagnies de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée viennent de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure le nouveau tarif spécial commun ci-après, qui sera appliqué à dater du 1^{er} mai prochain, pour le transport à grande vitesse des petits colis dont le poids n'excède pas 5 kilogrammes :

1^o Colis dits postaux, dont le poids ne peut dépasser 3 kilog. — D'une gare quelconque des réseaux ci-dessus à une autre gare des mêmes réseaux : pour prix de chaque colis, enregistrement et droit de timbre du récépissé fixé à 0 fr. 70 c. par la loi du 3 mars 1884 compris, 0 fr. 60 c.

2^o Colis de 3 à 5 kilog. — D'une gare quelconque des réseaux ci-dessus à une autre gare des mêmes réseaux : prix pour chaque colis, enregistrement, timbre du récépissé à 0 fr. 35 c. et impôt de grande vitesse compris, 4 fr. 20 c.

La taxe à ajouter aux prix qui précèdent, en cas de remise à domicile par les Compagnies, dans les localités desservies par un service de factage ou de correspondances, est fixée à 25 c.

Ces taxes sont également applicables aux parcours des chemins de fer désignés, aux colis postaux internationaux dont l'expédition est réglée par la loi du 3 mars 1884.

Le présent tarif annulera et remplacera le tarif spécial commun actuellement en vigueur pour le transport des *petits paquets* dont le poids n'excède pas 5 kilogrammes.

La Compagnie du chemin de fer de l'Ouest va réformer l'éclairage des voitures de voyageurs.

La première expérience doit avoir lieu ces jours-ci, sur la ligne de Versailles. La lumière sera très-vive.

À l'aide d'une combinaison ingénieuse, le liquide gras, usité en ce moment, sera remplacé par un gaz inexplosible, obtenu au moyen d'huiles.

Un récipient, adapté à chaque wagon, permettra d'en emmagasiner la quantité nécessaire.

À l'avenir, les avis des décès des soldats morts dans les hôpitaux seront communiqués par le télégraphe, aux maires des communes où résident les parents des décedés. Aux maires incombera ensuite la charge de faire parvenir les dépêches aux familles. Par ce

villes dont j'ai entendu parler et que je ne connais pas.

— Le regretteriez-vous ?

— Je ne regrette rien que d'avoir perdu ma famille ; mais la Providence m'en a donné une autre, et tous les jours de ma vie je l'en bénirai.

— Je me demande, mademoiselle, comment vous pouvez supporter cette vie d'isolement, à laquelle les circonstances semblent vous avoir condamnées ; moi, qui habite Paris, c'est-à-dire le centre du bruit, mais aussi des splendeurs, je ne pourrais m'accoutumer à cette existence contemplative qui est la vôtre.

— L'habitude fait tout. Paris, m'a-t-on dit, est la ville des extrêmes et l'opulence n'y a d'égalé que la misère.

— Vous n'aimez pas Paris ?

— Comment pourrais-je le haïr, puisque je ne le connais pas ?

— Désirez-vous le connaître ?

— Non.

— Si l'on vous disait : Votre mère l'habite, toute une famille vous tend les bras ?..

— J'y partirais aussitôt.

— Pour l'habiter ?

— Certainement.

— A défaut de parents, on peut y compter des amis, on s'y crée soi-même une nouvelle famille qui y réside ; un mariage, par exemple.

moyen, ces dernières pourront venir, si elles le veulent, assister aux obsèques de leur fils.

Mardi, une jeune fille de 13 ans, préposée à l'un des tirs établis sur le champ de foire de l'Académie, dans un mouvement d'impatience, se tourna vers un petit garçon de 10 ans environ et lui déchargea en pleine figure un pistolet Flobert. La balle a traversé la joue gauche, mais la blessure, croit-on, n'est pas sérieuse. Cette jeune fille affirme que l'enfant l'agaçait tellement et que prise d'impatience elle se tourna vers lui, mais sans avoir l'intention de faire feu. Elle voulait seulement le menacer et ne s'explique pas comment le coup est parti. (Patriote.)

Les journaux d'Angers nous apprennent qu'un jardinier de la Possonnière, le sieur François Barbarin, a trouvé en défonçant un morceau de vigne, au clos des Grandes-Vignes, trois pièces d'or au millésime de 1776, et pesant ensemble 39 grammes. Voilà une vigne qui sera bien bêcheée cette année :

Bêchez, creusez...
Un trésor est caché dedans !

Depuis un certain temps, les personnes qui habitent les maisons pratiquées dans les coteaux bordant la Loire, au lieu appelé La Pointe, commune de Rochecorbon (arrondissement de Tours), remarquent que des crevasses fortes et larges s'étaient faites sur le sommet de ces coteaux.

MM. les Ingénieurs, avertis par les autorités locales, se rendirent à la Pointe. Les maisons qui se trouvent dans ces rochers ne peuvent plus se fermer ; la crevasse s'agrandit chaque jour et l'on craint à un effondrement prochain. Par prudence, MM. les Ingénieurs conseillèrent aux habitants de quitter leurs maisons et de partir le plus promptement possible.

Le conseil fut écouté et aujourd'hui les habitations sont désertes.
(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 mars 1881.

NAISSANCES.

- Le 3. — Eugène-Elie David, rue Brault.
Le 4. — Charles-Louis Salmon, rue Cour-Saint-Jean ; — Marie-Augustine Robert, rue du Chardonnet.
Le 5. — Henri Billy, rue de Pontevault ; — Marie-Louise Faison, ancienne route de Tours.
Le 6. — Joseph Duerabon, montée du Fort ; — Suzanne-Antoinette Siebert, quai Saint-Nicolas.
Le 7. — Charles-Marie-Emile-Théodore Mallet, rue de Bordeaux ; — François Lepèvre, quai de Limoges.
Le 9. — Eugène Beaumont, rue de Nantilly.
Le 12. — Blanche-Marguerite Davignon, rue de la Visitation ; — Louise-Augustine Lansade, rue Haute-Saint-Pierre ; — Jeanne-Augustine-Louise-Charlotte Bourrasseau, rue Cendrière.
Le 13. — René Landreau, rue de Bordeaux ; — Octave-Auguste Drouin, rue Saint-Nicolas ; — Mélanie Cepe, rue Notre-Dame ; — Albert-Jules Lamy, à l'Hospice.
Le 16. — Germaine-Aurélien Bourreau, à l'Hospice.
Le 19. — Léon-Raoul Rabinot, petite rue Saint-Nicolas.
Le 20. — Charlotte-Aline-Emilie Diedrich, place de la Bilange.
Le 22. — Marthe-Julia Marchand, rue de la Visitation.
Le 24. — Eugénie-Victorine-Nelly Lepelletier, place de la Bilange.
Le 25. — Fernand Guérin, rue Haute-Saint-Pierre ; — Marguerite-Françoise Guillot, rue Saint-Nicolas.
Le 28. — Juliette-Eugénie Richard, rue de Bordeaux ; — Louise-Victorine Duperray, rue Haute-Saint-Pierre.
Le 29. — Pauline-Caroline Lemoine, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
Le 30. — André-Ernest Naud, carrefour Dacier ; — Edmond-Jean-Maxime Bignon, rue d'Orléans ; — Robert-Jacques Cormier, rue Notre-Dame.

MARIAGES.

- Le 7. — Jean-Marie Guénéral, forgeron, a épousé Marie-Louise Monnier, chapelière, tous deux de Saumur ; — Léon-Mendigal, lieutenant à la 5^e compagnie de remonte, de Saint-Cyr-l'École, a épousé Marie-Emilie-Bathilde Bougrier, sans profession, de Saumur.
Le 12. — François Balquier, jardinier (veuf), a épousé Jenny Bauren, chapelière, tous deux de Saumur.
Le 15. — Louis-Marie Corneteau, charpentier, a épousé Marie-Louise-Désirée Barreau, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

- Le 1^{er}. — Marie Vatat, journalière, 77 ans, veuve Louis Artif, à l'Hospice.
Le 2. — Marguerite Cassagne, couturière, 27 ans, épouse Emile Guéné, rue Saint-Nicolas.

- Le 4. — Emile Faison, 4 ans, ancienne route de Tours.
Le 6. — Eugénie Lebœuf, domestique, 16 ans, rue Gratigné.
Le 7. — Marguerite Vincent, marchande de volailles, 72 ans, épouse Pierre Voté, à l'Hospice.
Le 9. — Raymond-Ernest Perrin, 16 mois, rue Saint-Nicolas.
Le 11. — Elie Volland, 11 ans, rue d'Alsace.
Le 12. — Louis Weiss, journalier, 70 ans, rue de Fenet.
Le 13. — Henriette Marie, jardinière, 30 ans, épouse Eugène Cocuau, Grand'Rue ; — Louise Jouselin, 2 ans, rue Gratigné.
Le 14. — Marceline Perroteau, 3 mois, montée du Fort.
Le 16. — Jeanne-Cécile Luther, rentière, 72 ans, rue des Basses-Perrières.
Le 19. — Georgette-Marguerite Volland, 5 mois, rue de la Visitation.
Le 20. — Victorine Valais, 4 ans, rue de Fenet ; — Adélaïde Joubert, journalière, 61 ans, épouse Louis Baillif, rue Saint-Nicolas ; — Marie-Anne Duperray, journalière, 41 ans, épouse Claude Perrot dit Janton, rue de la Visitation.
Le 21. — Marie Beillard, journalière, 69 ans, veuve Pierre Bressier, rue Brault.
Le 22. — Julien Dupont, journalier, 66 ans, hameau du Petit-Puy ; — Jeanne Thiolet, 2 ans, ancienne route de Tours.
Le 23. — Marie Nault, 6 ans, hameau du Petit-Puy ; — Jeanne Brunet, lingère, 51 ans, à l'Hospice ; — Joséphine-Marie Cadeau, 6 ans, au Petit-Puy ; — Henri Gruau, employé de commerce, 19 ans, rue de la Grise.
Le 24. — Louise Prévost, lingère, 60 ans, épouse Victor Gelineau, Grand'Rue ; — Louise Bouzier, 3 ans, rue de la Basse-Ille.
Le 26. — Augustine Robineau, 2 ans 1/2, rue du Bellay ; — Eugène-Joseph Auger, 3 ans, rue de la Visitation.
Le 27. — Sophie Cochon, couturière, 65 ans, épouse Pierre Housseau, à l'Hospice.
Le 28. — Lucien-Léon Colenceau, 1 mois, rue de la Croix-Verte.
Le 29. — Adolphe Leroux, domestique, 27 ans, à l'Hospice ; — Justine-Claire Chevallier, lingère, 54 ans, épouse Joseph Goubet, rue Saint-Nicolas.
Le 30. — René-Joachim Brard, ancien palefrenier, 85 ans, rue Saint-Nicolas.

Faits divers.

L'Union nationale, de Montpellier, nous apporte des détails sur l'incendie du théâtre de cette ville. Le feu s'est déclaré vers une heure du matin. Poussées par de fortes rafales de vent, les flammes embrasèrent bientôt l'édifice tout entier, menaçant même les maisons environnantes.

Vers trois heures, malgré la promptitude des secours, tout était embrasé, et les lueurs de l'incendie éclairaient la ville entière, tandis que d'immenses colonnes de fumée noire voilaient le ciel. La toiture et la coupole du théâtre se sont écroulées avec fracas. Il ne reste plus que les quatre murs.

Les causes du sinistre sont inconnues. On attribue l'incendie à la malveillance. Un employé du théâtre avait, en effet, constaté depuis quelques jours la présence de cordages effilochés dans les magasins de décors. On a pu préserver les maisons voisines où se trouvent tous les grands cafés. Aucune victime.

Le daltonisme. — Les diverses Compagnies de chemins de fer viennent de prescrire à tous leurs médecins de faire défiler à nouveau leurs employés actifs pour l'épreuve de la vue, afin de constater quels sont ceux qui sont atteints de la maladie qu'on appelle le « daltonisme » et qui n'est autre chose que la confusion des couleurs.

Il est aisé de se rendre compte des conséquences que peut avoir une telle affection pour des gens dont l'une des attributions est de noter tous les changements de signaux opérés en majeure partie à l'aide de couleurs.

On n'entre pas en service de chemin de fer quand on est atteint de daltonisme, mais il arrive quelquefois qu'une longue pratique de ce service fait naître cette infirmité.

Les couleurs rouge et vert, dont on se sert le plus sur les voies ferrées, sont précisément les plus fréquemment confondues par les employés sujets au daltonisme.

UNE PLUIE DE POUSSIÈRE.

Le professeur O. Silvestri a adressé aux journaux de Catane la lettre suivante :

« Le 27 mars, dans les rues de Catane, et plus particulièrement dans la campagne, tout le monde a eu à souffrir d'un malaise insolite aux yeux. Le ciel était partout couvert, d'un aspect sombre particulier, avec tendance à la pluie, sans qu'il plût, quoique le baromètre indiquât une baisse de la pression atmosphérique sous l'influence d'un vent est-nord-est très-fort.

« Cet état de choses fut accompagné d'une pluie fine, invisible, de poussière météorique qu'on pouvait ramasser en exposant au vent des plaques de verre bien poli ; la finesse extrême de la poussière et l'humidité de l'air fixaient sur les plaques la poussière impalpable qui y adhérait fortement.

« Sur une plaque de 4 décimètres carrés de superficie, j'ai pu en recueillir en trois heures six dixièmes de gramme, poids équivalant à 45 grammes par mètre carré.

« Les feuilles des arbres placées sous le vent se montrèrent aussi, peu à peu, tachées de cette poussière de couleur rouge-jonquière semblable à de la terre cuite.

« La cendre de l'Etna n'a rien de commun avec la poussière dont il est question. Elle est composée d'une partie organique et d'une partie minérale ; elle présente des organismes minutieux et ne diffère pas, par l'ensemble de ses caractères, des poussières météoriques ramassées en d'autres occasions en Sicile.

« La chute de la poussière a commencé dans la nuit du 26 au 27 ; elle a continué pendant toute la journée du 27, et pendant quelques heures de nuit, jusqu'à ce que les conditions de l'atmosphère se fussent changées.

« Quoique je n'aie pas reçu jusqu'à présent de nouvelles, j'ai lieu de croire que le phénomène ne s'est pas borné à Catane, mais qu'il s'est étendu sur tout le midi de la Sicile orientale. »

Un paysan s'était, à force d'économies, rendu acquéreur de plusieurs mémoires considérables. Un de ses fermiers, qui craignait de ne pas tomber d'accord avec un pareil Grandet sur les conditions de renouvellement de son bail, fut agréablement surpris de le trouver plus accommodant qu'il ne l'espérait, et, dans sa joie, il l'invita à boire un coup avec lui au cabaret.

— Je ne bois ni vin ni liqueurs, dit le bonhomme.

— Eh bien ! ce que vous voudrez, insista poliment le fermier, mais prenez quelque chose.

— Ce sera donc pour vous être agréable. Je prendrai un timbre-poste.

Il en prit un, en effet, qu'il mit dans son porte-monnaie.

Copié sur le carnet de Vivier :

- Qu'est-ce que la mort ?
- La fin du Moi ! ...

Théâtre de Saumur.

Aujourd'hui VENDREDI 8 avril,

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

M^{me} MARIE SASSE

De l'Opéra,

Avec le concours de M^{lle} ANGELE BLOT, harpiste-compositeur, M. A. BONVOUST, cor solo des Concerts-Pasdeloup, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, M. GUILLOT, chanteur comique du Théâtre-Lyrique, et M. ALDER, pianiste-accompagnateur.

Programme du Concert.

1^{re} PARTIE.

- 1^o La Reine de Saba (Gounod) : M^{me} MARIE SASSE.
- 2^o Rêve d'Ossian (Angèle Blot) : M^{lle} A. BLOT.
- 3^o Une Noce à Criquelet, scène comique : M. GUILLOT.
- 4^o Eloges des larmes (Schubert), Ave Maria (Schubert) : M. BONVOUST.
- 5^o Berceuse de l'Africain (Meyerbeer) créatrice : M^{me} MARIE SASSE.
- 6^o L'Intrepide, marche (A. Blot) : M^{lle} A. BLOT.
- 7^o Madame de Glissenville, scène comique : M. GUILLOT.

2^e PARTIE.

- 1^o Si j'étais Roi (Adam) : M. BONVOUST.
- 2^o Les Rêves d'un Anglais, scène comique : M. GUILLOT.
- 3^o Galathée, couplets de la Coupe (V. Massé) : M^{me} MARIE SASSE.
- 4^o Dans les Bois, fantaisie (Angèle Blot) : M^{lle} A. BLOT.
- 5^o Si j'étais Rose : M. GUILLOT.
- 6^o Au Printemps (Gounod) : M^{me} MARIE SASSE.
- 7^o Le père Labèche, scène comique : M. GUILLOT.

BOURSE DE PARIS

DU 7 AVRIL 1881.

Rente 3 0/0.	83 15
Rente 3 0/0 amortissable.	85 »
3 0/0 amortissable (nouveau).	84 »
Rente 4 1/2.	112 »
Rente 5 0/0.	120 »

GERISETTE et GOGO DE CALABRE
à 1 centime le litre
REMPLOIANT LE VIN DE TABLE
MARCHER FRÈRES & Cie, à Privas (Ardèche)
Maison à Paris, boulevard Beaumarchais, 63
à Lyon, rue Thiers, 8
Prix : par Boîte de Poudre, 100 litres, 1 franc 25 c.
Par la poste, 1 fr. 35.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C^o, 18, rue
Beaurepaire.



PLUS DE CHAUVES

Repousse certaine. — Arrêt immédiat des chutes
EXEMPLES ÉTONNANTS de Croissance de CHEVEUX
produits par la POMMADE QUINQUE
LECHAUX, Pommade hygiénique régénérante
ratrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4^{fr} ; 6 pots, 21^{fr}. Prospectus gratuits. Dép. gén., Mario LECHAUX, Ph^o-Ch^o, r. St-Catherine, 164, Bordeaux ; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878

Pour DÉTACHER

TOUTES LES ÉTOFFES

Demandez

L'ESPRIT MINÉRAL

ZUCCANI

le seul ne laissant aucune odeur.

FLACON Paul MILLOT, Pr^o FLACON

1^{fr} 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1^{fr} 50

Se vend chez tous les Ph^os, Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,480. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-C. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BÉSSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C^o (limited), 8, rue de Castiglione, Paris. (718)

P. GODRI, propriétaire-gérant.

Magasins de la Glaneuse

MERCERIE, MODES, GANTERIE, CORSETS, PARFUMERIE

51, rue Saint-Jean, 53, SAUMUR

COMMUNICATION

Lundi 11 avril et jours suivants
LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

Mettront en vente toutes les Nouveautés d'Été parues.

A tous les Comptoirs, les Dames trouveront des Occasions et des Assortiments que, seuls à Saumur, et en raison de leur grand chiffre d'affaire, les Magasins de la Glaneuse peuvent offrir.

Le Comptoir des CHAPEAUX garnis, dont les genres sont si appréciés de notre clientèle, est organisé, cette saison, pour parer à toutes les exigences de la mode.

AFFAIRE EXTRAORDINAIRE ET A VOIR DE SUITE

- | | | | |
|--|----------------|--|-----------------|
| 1. 50 douzaines Gants Turin-couleurs, 2 boutons, pour Dames, à..... | 2 15 la paire. | 7. 100 douzaines Collettertes pour Dames, petites et grandes guipures, toutes formes nouvelles, qualité extra..... à 0 fr. 95 et | 1 25 la pièce. |
| 2. 50 douzaines Gants chevreau couleurs, 4 boutons, pour Dames, à..... | 2 90 id. | 8. 2.000 mètres Ruche blanche, crêpe d'Outre-Mer, à 0 45, 0 55, 0 65 et | 0 75 le mètre. |
| 3. 70 douzaines Chemises, pour Dames, garnies broderie..... | 4 90 et | 9. 100 douzaines Savon de la Glaneuse, au suc de Laitue..... | 3 25 la douz. |
| 4. 55 douzaines Bas, fil d'Ecosse, pr Dames, toutes nuances nouvelles, 2 25 et | 4 50 la paire. | 10. 20 douzaines Corsets Jeanne d'Arc, avec ceinture caoutchouc..... | 10 50 la pièce. |
| 5. 500 pièces Ruban faille et satin couleurs, n° 12..... | 0 55 le mètre. | | |
| 6. 100 pièces Ruban faille et satin couleurs, n° 22..... | 1 15 id. | | |

DISTRIBUTION DE BALLONS et CHROMOS (2^e Série du Langage des Fleurs).

FILATURES ET CORDERIES DE L'OUEST

Société anonyme au capital de 600,000 francs.
 Siège social au Mans (Sarthe).

MM. les actionnaires de la Société des Filatures et Corderies de l'Ouest sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le lundi 2 mai, à trois heures du soir, au Mans, au siège social de la Société, avenue de Pontlieue, numéro 3.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur la situation actuelle de la Société.

Rapport de la commission nommée dans la dernière assemblée générale pour l'examen des affaires contentieuses. Résolution à prendre en conséquence de ces rapports. Approbation d'un projet de vente de terrain à l'Etat.

Tous les actionnaires sont invités à y assister ou à s'y faire représenter par des mandataires. Ils doivent être, aux termes de l'article 46 des statuts, porteurs de dix actions au moins pour pouvoir voter et préalablement déposer les actions huit jours à l'avance, c'est-à-dire pour le 24 avril 1881, soit au siège social, au Mans, soit chez M. Lan, banquier à Saumur, soit au siège social de la banque de la Chaussée-d'Antin, 32, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les pouvoirs des mandataires doivent être déposés en même temps que les actions des mandants contre récépissé donnant droit d'entrée à l'assemblée. (258)

A VENDRE

UN JARDIN AVEC PAVILLON
 CLOS DE MURS,

Situé à l'entrée du Pont-Fouchard.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

JOLIE MAISON

FRAICHEMENT RESTAURÉE,

Située rue de la Grise, n° 11.

S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT

AVEC BEAU MAGASIN

Rue du Marché-Neuf, n° 19.

S'adresser à M. RIVAUD. (119)

MÉDECINE INTIME

Guérison immédiate des Rétrécissements,

Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie,

Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL du D^r COORN, avec lequel on peut se traiter seul;
 43^e édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25)
 Se trouve à Saumur, Librairie JAYAUD. (102)

M^e MINGAUD, notaire aux Aubiers (Deux-Sèvres), demande un clerc capable. Bons appointements.

UNE MAISON DE BLANC
 Demande un apprenti.
 S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE DE GRILLAGES
 EN TOUS GENRES.

ESNAULT

36, Rue des Capucins,
 SAUMUR.

Poulaillers, Faisanderies,
 Volières, etc.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

DE L'OR A GAGNER

GRANDE DÉCOUVERTE

MONTRE PARLANTE

Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

DEUIL COMPLET
 TOUT FAIT
 et sur mesure en 10 heures

Robes, Costumes, Confections, Modes,
 Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil

AU SABLIER 2, B^e Montmartre
 PARIS

Envoi franco contre Remboursement
 à partir de 25 francs.
 DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

MÉDAILLE EXPOSITION PARIS

Sirop Codéine Zed

Le SIROP du D^r ZED

est à base de Codéine et de Tolu. Il remplace la Pâte Zed et sert à couvrir les tisanes et laitages des enfants ou, par cuillerées à café, — Contre les Irritations de la poitrine ou des poumons, Toux involontaires, Bronchites, Coqueluche, Catarrhes, Insomnies, etc.
 Paris, 23 et 19, rue Drouot
 Et dans Pharmacies

93,000 Abonnés
 52 NUMÉROS
 BANQUE DES COMMUNES
 45, CHANUSSE-D'ANTIN, PARIS
 EST ENVOI GRATUIT
 L'indiquant à nos bureaux (Rue de Valenciennes, 10)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames

CHALES

Toiles, Etoffes pour Ameublements

Galerie spéciale pour la vente des

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes

COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans

Habillements Complets pour Communion

CHAPELLERIE

1 FRANC PAR AN
 103,000 Abonnés
Le Moniteur
 des
Valeurs à Lots
 (Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
 LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
 Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
 PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
 On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

A VENDRE
 UN JOLI CHIEN A POIL RAS
 Agé de vingt mois.
 S'adresser au bureau du journal.



QUINA-LAROCHE
 ÉLIXIR VINEUX
 (Extrait des 3 Quinquinas)
 Aperitif, Fortifiant, Fébrifuge.
 recommande contre
 les AFFECTIONS D'ESTOMAC,
 ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,
 MIGRAINES, COUCHE, LANGUEUR,
 FIEVRES INVÉTÉRÉES, etc.
 PHARM. 23 et 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

Saumur, imprimerie P. GODET.

PAPIERS PEINTS

COLOMBEL

22-24, rue de la Tonnelle, SAUMUR.

M. COLOMBEL, ayant passé des marchés avec les meilleures fabriques de papiers peints, à des prix très-avantageux, est à même d'offrir à sa clientèle des papiers à des prix exceptionnels, fabriqués dans de bonnes conditions de très-bon goût.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Un très-grand assortiment de PAPIERS PEINTS, valeur 0 fr. 35 c., vendus 0 fr. 20 c. le rouleau.
 LES AGATHES, valeur 1 fr. 40, vendus 0 fr. 90 c.
 PAPIER BLANC SATINÉ, valeur 1 fr. 50 c., vendu 0 fr. 95 c.
 CHÈNE VERNIS, valeur 2 fr., vendus 0 fr. 95 c.
 PAPIER DORÉ pour salon, depuis 1 fr. 25 c.
 TOILE CIRÉE, TOILE PARQUET d'appartement, le tout vendu aux conditions les plus avantageuses.

M. COLOMBEL se charge également du collage des papiers, peinture d'appartement et décoration en tous genres. (254)